

PANORAMA [2018]

PRÉSENTATION DU SODAVI

À travers quatre groupes de travail, la commission « Faire société » s'intéresse à la manière dont les arts visuels permettent de reconsidérer notre rapport à la société, de prendre conscience également de notre rôle, de nos devoirs et de nos acquis en tant que citoyens. Faire société, ne serait-ce pas avant tout de proposer des projets artistiques innovants qui tissent des liens entre les acteurs des arts visuels, de l'artiste, au centre de ce SODAVI, aux diffuseurs et aux élus ? Il s'agit également de tisser des liens avec les publics, qui de prime abord ne se sentiraient pas concernés par les arts visuels. Nous faisons tous société à des échelles et à des degrés différents.

Comité de pilotage : Marc Bembekoff, directeur du centre d'art La Halle des bouchers (Vienne), Isabelle Bertolotti, présidente de l'ADERA, Vincent Blesbois, artiste et président du collectif Les Ateliers (Clermont-Ferrand), Henri Chartier, Galeriste (Lyon), Muriel Lepage, directrice de l'ESACM (Clermont-Ferrand), Cyrille Noirjean, président d'AC//RA, Sylvie Vojik, directrice d'art3 (Valence)

www.panorama2018.fr



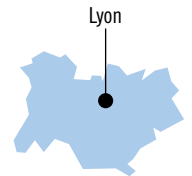
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



AC//RA
art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes
ADERA

FAIRE SOCIÉTÉ GROUPE DE TRAVAIL N°1

05.11.2018 MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE LYON



CONSIDÉRANT QUE LES ARTS VISUELS PEUVENT INDÉNIABLEMENT IMPRÉGNER ET ENRICHIR LE TERRITOIRE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, COMMENT FACILITER ET INTÉGRER LA PRÉSENCE DE PROJETS ARTISTIQUES DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE ? COMMENT VALORISER LES COMPÉTENCES DES ACTEURS DANS CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE DU CITOYEN, QU'IL SOIT RURAL OU CITADIN ?

INTERVENTIONS DES COLLECTIVITÉS

Loïc Graber, adjoint au maire à la Culture de la Ville de Lyon

Nous sommes dans une région diverse de par la nature de ses espaces mais où les problématiques sont malgré tout relativement proches. Quatre remarques peuvent être faites en lien avec la thématique abordée aujourd'hui :

« Les collectivités, et notamment les Villes, ont un rôle important dans la présence de l'art dans l'espace public, en particulier grâce aux commandes publiques »

La première concerne le lien entre **l'art et l'espace public**. Les collectivités, et notamment les Villes, ont un rôle important dans la présence de l'art dans l'espace public, en particulier grâce aux **commandes publiques**. Cela pose la question de leur pérennité et par conséquent de leur emplacement et de leur entretien, et ce, d'autant plus quand les espaces urbains se réinventent. C'est le cas par exemple du quartier de la Part-Dieu qui est jalonné par des œuvres d'art mises en place lors du symposium de 1978. Le projet de requalification urbaine actuel n'a pour

l'instant pas intégré la place et le rôle de ces œuvres dans les nouveaux espaces publics. Une œuvre a ainsi été démontée en urgence à cause des travaux. Aujourd'hui, un inventaire précis a été mené par la SPL Part-Dieu mais la stratégie de redéploiement, de conservation et de valorisation des œuvres reste à conduire en lien avec les institutions culturelles, comme le macLYON et le musée des Beaux-Arts.

« Notre rôle à nous est d'arriver à trouver cette capacité d'accompagnement des acteurs tout en assumant des besoins régionaux »

Le deuxième aspect est **l'émergence de collectifs citoyens, de conseils de quartier, d'associations locales** qui s'emparent de cette dimension artistique et mènent des projets, devenant ainsi des **commanditaires d'œuvres d'art**. Le territoire urbain est un formidable terrain de jeu pour les artistes, et cela doit permettre aux collectivités de s'interroger sur la place qu'elles laissent à ces initiatives citoyennes dans le présent et dans l'avenir.

Troisièmement, des initiatives nouvelles apparaissent avec **les occupations temporaires d'espaces en transition**, soit de façon spontanée soit de façon plus travaillée. Les artistes transforment ces espaces en lieux de vie, de culture, de travail, de médiation à part entière. Cela doit nous interroger, nous collectivités, sur notre manière d'accompagner ces initiatives, la place qui doit leur être laissée, et comment faciliter l'intégration des institutions culturelles dans ces projets.

Dernier point, Lyon en tant que capitale métropolitaine a la chance de pouvoir attirer un grand nombre d'artistes, et en particulier de jeunes artistes dont certains sont issus des écoles du territoire. La question qui se pose est celle d'arriver à répondre à leurs besoins. **Quelle est notre capacité d'accueil en termes de lieux de travail, de dispositifs d'accompagnement, de lieux de diffusion?** Nous avons la chance d'avoir un réseau de lieux d'art à Lyon, qui est néanmoins très fragile. Notre rôle à nous est d'arriver à trouver **cette capacité d'accompagnement des acteurs** tout en assumant des besoins régionaux. C'est dans ce contexte que le macLYON, qui vous accueille aujourd'hui, se positionne en tant que facilitateur.

INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS

Chloé Serre, artiste

Voir le site de la BF15 :
<http://labf15.org/fr/160/les-conventions-ordinaires>

Après un parcours universitaire en psychologie et sciences cognitives, Chloé Serre est diplômée en 2016 de l'École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne (ESADSE). Sa pratique artistique est marquée par cette sensibilité à la psychologie, notamment autour de **la question de l'individu qui fait société** dans son rapport à autrui et à son environnement.

Chloé Serre a présenté du 19 septembre au 17 novembre 2018 à l'occasion de sa première exposition personnelle, à la BF15 à Lyon, deux projets : « La syntaxe de nos habitudes » et « **Les conventions ordinaires** » qui donne son nom à l'exposition. Ce dernier s'appuie sur le

travail du sociologue canado-américain Erving Goffman, qui s'est intéressé aux comportements humains et aux situations de co-présence, c'est-à-dire aux **codes et structures qui régissent notre société**. Son étude des comportements a été retranscrite d'un point de vue sculptural et chorégraphique à travers des sculptures en bois conçues comme des décors, des cadres qui permettent de rejouer ces enjeux d'espace public. Ce projet a permis le développement de plusieurs collaborations : tout d'abord, une première collaboration entre l'artiste, des danseuses et des musiciens pour jouer ces « scripts d'intentions ». Puis une seconde entre l'artiste et une menuiserie à Saint-Étienne pour produire les sculptures, qui s'est révélée être une expérience très forte.

Un dialogue s'est installé avec l'entreprise, chaque partie retirant un bénéfice de cette collaboration, tout en débouchant sur une vraie rencontre humaine.

« Cette rencontre avec l'œuvre est essentielle et permet le plus souvent de balayer l'appréhension des personnes qui désirent participer au projet mais qui s'autocensurent »

Le second projet présenté, « La syntaxe de nos habitudes », s'intéresse quant à lui au **corps individuel**, au registre de l'intime. Le projet questionne la manière dont le corps s'ancre dans le quotidien. **Quels sont les gestes qui nous définissent, qui nous sont propres ?** Ces gestes sont ensuite traduits de manière sculpturale, permettant aux personnes concernées de les rejouer. La relation entre la personne et l'objet est matérialisée à travers un portrait, présenté dans l'exposition.

Ce projet a été compliqué à finaliser, avec dans un premier temps un refus de la part des EHPAD de travailler avec leurs seniors. Il était perçu à la fois comme trop conceptuel et comme une animation pour les résidents, et non pour ce qu'il était réellement, à savoir un projet artistique. Chloé Serre a finalement pu travailler avec un groupe de seniors de la Maison des associations de la Mairie du 4^e arrondissement de Lyon. Des temps d'échanges réguliers ont débouché sur des sculptures personnalisées en lien avec les gestes propres de chaque personne. Le projet s'est véritablement concrétisé quand les personnes ont découvert et manipulé les sculptures. Cette rencontre avec l'œuvre est essentielle et permet le plus souvent de balayer l'appréhension des personnes qui désirent participer au projet mais qui s'autocensurent. Le déclic passe souvent par les objets.

Sophie Auger-Grappin, directrice du centre d'art Le Creux de l'enfer

Sophie Auger-Grappin dirige le Creux de l'enfer à Thiers depuis 2018, lieu qui présente un ADN particulier. Le centre d'art est né d'un symposium de sculptures métalliques avec, à l'époque déjà, l'idée de **favoriser la venue d'artistes-sculpteurs pour créer en lien avec des savoir-faire locaux tournés vers le métal et la coutellerie**. De plus, le centre d'art se distingue par sa configuration géographique assez spécifique, étant situé sur un plateau.

Cette situation est différente de celle rencontrée par Sophie Auger-Grappin lorsqu'elle était directrice du centre d'art Micro-onde à Vélizy-Villacoublay en Île-de-France, de 2008 à 2018. La Ville a souhaité créer un établissement culturel de la dimension d'une scène nationale, ou du moins qui en posséderait les mêmes moyens. Le centre d'art étant situé à 25 km du centre de Paris, avec toutes les difficultés de déplacement liées à sa position géographique, il était essentiel de penser le projet différemment afin d'attirer les visiteurs, notamment parisiens. L'idée était donc de proposer une programmation pointue de 4 expositions par an, en invitant des artistes qui produiraient des œuvres inédites. Ce programme de production était ambitieux, comparable à celui d'un centre d'art soutenu par l'État.

« Concevoir un projet artistique et culturel pour un centre d'art situé à Thiers signifie travailler dans son territoire, sur un bassin de vie »

Ce contexte rural et montagneux a généré une identité de population particulière qui se veut tout à fait différente notamment de celle des Clermontois. Ainsi, concevoir un projet artistique et culturel pour un centre d'art situé à Thiers ne signifie pas travailler dans la logique d'attirer une population qui serait, par exemple, uniquement Clermontoise mais véritablement de **travailler dans son territoire, sur un bassin de vie**.

Parallèlement à cette expérience, Sophie Auger-Grappin a créé un **projet expérimental de production** dans une zone très rurale, la ville de céramistes de **La Borne** (Cher). Ce village se distingue par la présence d'une soixantaine de céramistes qui perpétuent les techniques

Voir le site des Résidences de La Borne : www.residences.laborne.fr/presentation.html

traditionnelles de céramique, dont l'utilisation de fours à bois. Il y a 7 ans, l'association des céramistes, en collaboration avec la Communauté de communes, décide de créer un lieu d'exposition en vue de présenter leurs œuvres et de soutenir le tourisme local. Sophie Auger-Grappin, nommée directrice artistique des résidences de La Borne, désire alors mettre en relation des plasticiens et des potiers volontaires afin de collaborer sur des pièces et ce dès la phase de conception. Il s'agit d'un projet inédit, qui vise à se faire rencontrer

un plasticien dont la céramique ne serait pas la pratique initiale et un potier qui aurait la volonté de faire évoluer son travail, pour de nouvelles expérimentations. Le projet répondait aussi à une problématique locale liée à l'absence de renouvellement des potiers, et l'idée d'attirer les jeunes générations pour remplacer les potiers vieillissants. Une grande attention a été portée sur la sélection de personnes ouvertes au dialogue, à la possibilité de faire évoluer leur réflexion, et l'envie de prendre en considération l'autre comme source d'apports.

Eléonore Jacquiau-Chamska, chargée de production artistique du Partage des Eaux, Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Voir le site du Partage des Eaux : www.lepartagedeseaux.fr/accueil-partagedeseaux.html

Le PNR est un parc régional, qui fait environ un tiers du territoire de l'Ardèche et qui englobe une zone très rurale avec les communautés de communes parmi les moins peuplées de France. La création du **parcours artistique du Partage des Eaux** est en partie née d'un désir d'équilibrer sur le territoire la présence touristique avec l'idée d'un nouveau lieu culturel dans la partie ouest de l'Ardèche qui viendrait contrebalancer la présence de la Caverne du Pont d'Arc dans le Sud Ardèche. David Moinard, directeur artistique du projet, est à l'origine du concept de la ligne de Partage des Eaux, qui traverse une grande partie de la montagne ardéchoise, fil rouge du parcours artistique.

En effet, l'apport du Département de l'Ardèche, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Ministère de la Culture, de l'Union Européenne et du mécénat privé a permis d'alimenter un budget global d'1,5 millions d'euros. Après trois ans de préparation, la ligne du Partage des Eaux a été ouverte à l'été 2017, avec 6 œuvres pérennes espacées de 20 à 30 kilomètres, des dispositifs paysagers et mobiliers jalonnant le parcours et un GPS artistique.

Dès le début du projet, l'idée était **d'impliquer les élus des villages** mais aussi **les habitants**, avec l'ambition de leur faire comprendre l'arrivée de ces œuvres qui étaient un peu énigmatiques. Du fait de l'absence de lieux artistiques sur la montagne ardéchoise, le rapport à l'œuvre et à l'art est assez distancié. Il a donc fallu conduire tout un **travail d'appropriation avec l'organisation de réunions publiques** mais aussi la constitution dans chaque village d'un groupe local d'habitants volontaires pour suivre le travail de l'artiste. L'implication des habitants se révèle nécessaire car le Parc n'a aucun foncier. Il fallait donc vraiment convaincre les propriétaires que cela avait du sens d'accueillir des œuvres d'art chez eux. Derrière le parcours, il y avait l'idée de changer l'identité de la montagne et de développer un nouveau **projet touristique respectueux de l'environnement** qui allait permettre d'appuyer **le développement de l'économie locale**. Un travail de sensibilisation à la création contemporaine a

« *L'artiste peut changer les regards et les mentalités* »

L'idée était de partir de lieux liés au patrimoine culturel ou naturel, chargés d'une présence et d'une histoire humaine. Le projet artistique vise à **développer le territoire avec l'idée de bousculer et de changer l'identité** de cette montagne ardéchoise et d'en faire une nouvelle destination touristique. Un appel a été fait à des artistes possédant une expérience et une réputation reconnues. Le projet a pu se monter en grande partie grâce au PNR qui s'en est saisi, avec l'idée que l'artiste peut changer les regards et les mentalités. La confiance, notamment des élus des villages et des communes du parc, a permis de valider le financement du projet qui est conséquent.

été mené auprès des hébergeurs, restaurateurs, offices de tourisme, c'est-à-dire ceux qui sont au plus près des visiteurs. Mais aussi et surtout auprès d'un petit

«Ce programme de sensibilisation a véritablement été conçu dans l'idée de délégation et d'appropriation»

groupe de guides accompagnateurs, guides du patrimoine, éducateurs nature... devenus les «**Passeurs du Partage des eaux**» et désireux de pouvoir intégrer la visite des œuvres dans l'offre proposée à leur clientèle. Ce programme de sensibilisation a été conçu dans l'idée de délégation et d'appropriation car l'équipe du Parc ne peut pas être en permanence à proximité des œuvres d'art. Les habitants sont devenus **les ambassadeurs des œuvres d'art.**

En parallèle du Partage des Eaux, un autre projet s'est créé qui se nomme les Échappées. Il s'agit de travailler avec les structures d'art contemporain locales, qui sont une dizaine, pour leur faire profiter de la visibilité du parcours artistique afin de valoriser leurs actions et le travail qu'elles mènent, mais aussi d'inciter les visiteurs de chacun de ces lieux à partir à la découverte des autres lieux. Chaque été depuis 2017, les Échappées proposent une programmation à laquelle s'intègrent aussi des lieux plus patrimoniaux qui souhaitent s'associer à cette dynamique autour de la création contemporaine. C'est dans ce cadre qu'un projet ambitieux s'est développé avec l'Institut d'art contemporain, Villeurbanne / Rhône-Alpes et la Ferme de Bourlatier depuis 2017.

David Moinard,
directeur artistique
du Partage des
Eaux et Médiateur
en Auvergne-
Rhône-Alpes pour
les Nouveaux
Commanditaires

Voir le site du projet Les Nouveaux
Commanditaires :
www.nouveauxcommanditaires.eu

Les Nouveaux Commanditaires est un projet conceptualisé par l'artiste François Hertz. Il s'agit d'une œuvre protocolaire qui a été prise en charge par la Fondation de France. L'idée de départ est née de la volonté de **donner au citoyen la possibilité de s'impliquer dans le processus de commande** à un artiste. Le commanditaire, c'est-à-dire une ou des personnes de la société civile, émet le désir de passer commande à un artiste pour un sujet qui lui tient à cœur. Pour accompagner ce commanditaire, la Fondation de France fait appel à un médiateur qui va intervenir dès la définition du projet. Le médiateur s'appuie notamment sur son expertise en tant que professionnel du monde des arts, et ne travaille donc pas à plein temps pour la Fondation de France. Il intervient sur le choix de l'artiste, sur la mise en œuvre du projet et dans la production de l'œuvre.

Toute la phase de réflexion est donc prise en charge, et c'est seulement au moment de la phase de production que le commanditaire doit trouver des financements extérieurs, en sachant que la Fondation finance à hauteur de 50 % au maximum le coût de production de l'œuvre.

Pour faire le lien avec le Partage des Eaux, **l'implication de la société civile est essentielle dans ces projets.**

Pour chacune des œuvres du parcours artistique, un groupe d'habitants a été créé afin qu'ils puissent rencontrer l'artiste et ainsi démystifier la chose. On se rend compte finalement que c'est la rencontre avec l'artiste qui change toute la donne et c'est pourquoi nous l'avons systématiquement fait.

Pour aller encore plus loin, nous avons développé un projet assez poussé de formation à l'art contemporain avec des journées consacrées à l'histoire de l'art et destinées aux personnes qui accueillent les touristes et les randonneurs. Nous faisons venir un historien de l'art pour situer l'art contemporain dans l'histoire de l'art, puis nous axions la journée sur l'intervention de l'artiste dans le paysage. Nous avons organisé 3 journées dans l'année, qui ont rencontré

«On se rend compte finalement que c'est la rencontre avec l'artiste qui change absolument toute la donne»

La Fondation de France finance à 100 % les médiateurs, évitant au commanditaire de verser de l'argent au début du projet.

un grand succès. La dernière journée visait à rassembler tout le monde, et se terminait par une visite sur le chantier de production de l'une des œuvres. **Cela permet de démystifier complètement l'art et l'artiste**, qui apparaît tout d'un coup comme une personne normale mais qui cherche à nous faire poser notre regard là où on ne le poserait pas.

Il est essentiel de fonctionner comme cela car nous ne pouvons pas imposer une œuvre d'art aux habitants. C'est uniquement de cette manière-là que le projet peut s'ancrer véritablement et peut générer d'autres envies.

DISCUSSIONS ENTRE LES ACTEURS

Les exemples présentés dans ce groupe de travail expriment très clairement **le rapport qu'entretiennent les arts visuels avec les entreprises et le public**, il ne s'agit pas de faire société mais d'**être dans la société**. Le rapport au public est fondamental, en particulier pour l'artiste qui crée pour et en direction du public. **La notion de passeurs**, mise en avant dans l'exemple du Partage des Eaux, est relevée par les participants. Il apparaît important de **s'appuyer sur la société civile pour diffuser les œuvres d'art**. Cela nécessite toutefois de former les personnes, qui ne sont pas des professionnels de l'art, pour qu'ils puissent sensibiliser le public sur le terrain.

www.lepartagedeseaux.fr/sejourner/les-passeurs-guides-du-parcours.html

Faire société pose également la question de la diversité de la création et des créateurs. **Quelle place l'artiste occupe-t-il dans notre société actuelle ?**

Faire société implique de travailler et d'échanger avec tout le monde, y compris avec les personnes réfractaires à l'art contemporain. Cela nécessite de créer du dialogue et des questionnements.

Faire société s'entend aussi comme **un dialogue à instaurer avec le monde de l'entreprise**. Il existe des lignes de porosité, qui seront mises en avant dans la commission Économie de l'art. Les exemples des résidences à La Borne et **du dispositif « Résidence en entreprise »** pose la question du statut des œuvres d'art, et l'importance des contrats de collaboration qui définissent véritablement le contexte de travail. Ainsi, à La Borne, les artistes-plasticiens touchent des indemnités dans le cadre de leur

résidence de 3 mois, soit 800€/mois, tout comme le céramiste associé. Ils bénéficient également d'un budget de production commun de 2 000€ et il est spécifié dans le contrat qu'à la fin de la production de la série, les objets leur appartiennent à tous les deux. En cas de vente, la somme est divisée à parité. Ces règles économiques mettent en exergue le fait qu'il s'agisse de réelles collaborations. Le dispositif « Résidence en entreprise » est différent, l'entreprise met à disposition de l'artiste des moyens humains et éventuellement du matériel. Le plasticien invité touche des honoraires qui sont versés par la structure culturelle qui touche la subvention. L'artiste reste l'auteur de l'œuvre produite pendant la résidence. Il y a véritablement l'idée d'un échange, l'artiste bénéficie de moyens de production. Du côté de l'entreprise, la présence de l'artiste est une source d'enrichissement tant au niveau humain que créatif.

Pour que les arts visuels puissent faire société, la visibilité, la reconnaissance et l'ancrage territorial sont nécessaires, ce qui fait parfois défaut à certains acteurs. De nombreuses structures d'art contemporain ne sont pas encore identifiées comme des interlocuteurs sérieux et fiables pour mener des projets en lien avec la société civile. De plus, une grande partie des acteurs, artistes et structures, sont très rapidement confrontés à un déficit de compétences dans des équipes souvent réduites, à un manque de temps ou d'énergie, qui sont pourtant nécessaires pour développer des projets avec de nouveaux partenaires.

www.culture.gouv.fr/Thematiques/Arts-plastiques/Art-dans-l-espace-public/Art-et-mondes-du-travail/Residences-d-artistes-en-entreprises-programme-2017-2018

Les arts visuels ne font pas encore société, car il est très difficile d'aller chercher le public au-delà des structures du champ social qui sont facilement identifiables. **Faire société, c'est avant tout entrer en interactivité avec une réalité et son environnement.** Il est nécessaire de réfléchir à une stratégie qui permettrait de **positionner les structures des arts visuels en tant qu'acteur du territoire** au même titre que les structures du champ social et de la santé.

Concernant l'évaluation des projets dans la société civile portés par les structures des arts visuels, les acteurs pointent la nécessité de **repenser les critères d'évaluation des aides**. Les outils utilisés par les acteurs ne permettent pas de valoriser certains apports non quantitatifs.

Les participants réfléchissent à la création d'une **nouvelle grille d'évaluation**, avec la difficulté de trouver un équilibre entre critères communs et critères spécifiques. Idéalement, les acteurs souhaiteraient **créer collectivement un outil d'évaluation** qui puisse à la fois promouvoir un collectif et servir à chaque structure pour valoriser son action propre. Cet outil ne s'appuierait pas uniquement sur des critères quantitatifs qui ne sont pas forcément adaptés aux arts visuels. En effet, les projets en lien avec les publics requièrent une **temporalité longue propre au secteur des arts visuels**. Il est essentiel que cette temporalité soit prise en compte dans l'évaluation.

PROPOSITIONS

1

SENSIBILISATION DES ÉLUS ET DES SERVICES DES COLLECTIVITÉS

Organisation de temps d'échanges réguliers avec les collectivités et création de nouveaux outils d'évaluation permettant aux acteurs de mieux valoriser leurs actions.

2

SENSIBILISATION DU SECTEUR PRIVÉ

Inciter les décideurs qui rédigent les appels d'offres d'aménagement du territoire à inscrire dans le cahier des charges la question de la place de l'art et de l'artiste.

3

SENSIBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En s'appuyant sur le portail régional AC//RA, identifier et structurer des expériences ressources exemplaires de projets dans la société civile

LISTE DES PARTICIPANTS – GROUPE DE TRAVAIL N°1 – FAIRE SOCIÉTÉ

- Annie Aguetzaz, responsable, imagespassages
- Irène Anglaret, accompagnement aux coopérations culturelles, Métropole de Lyon
- Sophie Auger-Grappin, directrice, Le Creux de l'enfer
- Dominique Aussage, artiste
- Marc Bembekoff, directeur, Centre d'art La Halle des bouchers
- Laura Ben Haïba, artiste
- Amélie Berrodier, artiste
- Isabelle Bertolotti, directrice du Musée d'art contemporain de Lyon et Présidente de l'ADÉRA – Association des écoles supérieures d'art et de design Auvergne-Rhône-Alpes
- Romain Bobichon, artiste
- Elise Chaney, chargée de communication, des relations extérieures et du suivi des diplômés, École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) de Lyon
- Leïla Couradin, coordinatrice, La Salle de bains
- Pauline De Chalendar, artiste
- Rémi De Chiara, artiste
- Sarah Del Pino, artiste
- Virginie Frison, service culture, Communauté de communes Porte de Maurienne
- Christian Garcelon, directeur artistique, Biennale d'art contemporain Chemin d'art
- Loïc Graber, adjoint au Maire à la Culture de la Ville de Lyon
- Louis Houdayer, Président, La Source
- Dominique Husson, artiste
- Éléonore Jacquiau-Chamska, Chargée de production artistique le Partage des Eaux, Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
- Xavier Jullien, directeur, Espace d'arts plastiques Madeleine-Lambert
- Christine Laflorentie, conservatrice, Château-Musée de Tournon
- Emma Legrand, directrice du service culturel, Ville de Saint-Gervais-les-Bains
- Gilles Levavasseur, directeur adjoint, École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) de Lyon
- Alain Livache, directeur, La Forge
- Alain Lovato, Président, Maison des Arts Plastiques Rhône-Alpes-Auvergne (MAPRAA)
- David Moinard, directeur artistique du Partage des Eaux, Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
- Cyrille Noirjean, directeur de l'URDLA et Président d'AC//RA
- Marion Payrard, assistante du service des publics, IAC (Institut d'art contemporain) Villeurbanne
- Cyril Peyramond, chargé de mission arts visuels, Département de l'Ardèche
- Camille Planeix, coordinatrice, Magasin des horizons
- Chantal Poncet, chargée des projets ex-situ, IAC (Institut d'art contemporain) Villeurbanne
- Fanny Robin, responsable des projets culturels, Fondation Bullukian
- Chloé Serre, artiste
- Danielle Stéphane, artiste
- Katia Touzlian, responsable du service des publics, IAC (Institut d'art contemporain) Villeurbanne
- Marie Tuloup, coordinatrice, L'Assaut de la menuiserie
- Sylvie Vojik, directrice, art3
- Mengzhi Zheng, artiste